



## **RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE TROISIÈME TRIMESTRE 2022**

---

### **TABLE DES MATIÈRES**

<b>PROFIL DE L'ENTREPRISE .....</b>	<b>2</b>
<b>SECTEURS D'ACTIVITÉS .....</b>	<b>3</b>
<b>MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES IFRS .....</b>	<b>4</b>
<b>ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS .....</b>	<b>5</b>
<b>ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS .....</b>	<b>7</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE .....</b>	<b>14</b>
<b>INFORMATIONS ADDITIONNELLES .....</b>	<b>18</b>
<b>SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES .....</b>	<b>21</b>

## **PROFIL DE L'ENTREPRISE**

Groupe TVA inc. (« Groupe TVA », « TVA » ou la « Société »), filiale de Québecor Média inc. (« QMI » ou la « société mère »), est une entreprise de communication qui œuvre dans quatre secteurs d'activités : la Télédiffusion, les Services cinématographiques et audiovisuels, les Magazines ainsi que la Production et la distribution. En Télédiffusion, la Société est active en création, en diffusion et en production d'émissions de divertissement, de sports, d'information et d'affaires publiques ainsi qu'en production commerciale. Elle exploite le plus important réseau privé de télévision de langue française en Amérique du Nord, en plus d'exploiter neuf services spécialisés. Le secteur Services cinématographiques et audiovisuels offre des services de location de studios, de mobiles et d'équipements ainsi que des services de postproduction et d'effets visuels. Dans le secteur Magazines, Groupe TVA publie plus de 50 titres, ce qui en fait le plus important éditeur de magazines au Québec. Le secteur Production et distribution se spécialise dans la production et la distribution d'émissions de télévision destinées au marché mondial. Les actions classe B de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole TVA.B.

Le présent rapport de gestion intermédiaire couvre les principales activités du troisième trimestre 2022 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Les états financiers consolidés résumés de la Société pour les périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 septembre 2022 et 2021 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») dont, en particulier, conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Le présent rapport devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2021, de même qu'avec les états financiers consolidés résumés au 30 septembre 2022. Tous les montants sont en dollars canadiens.

### **Pandémie de COVID-19**

Depuis mars 2020, la pandémie de COVID-19 (la « pandémie ») a eu, par moments, un impact sur les résultats trimestriels des différents secteurs de la Société. Compte tenu des incertitudes entourant l'évolution de la pandémie, y compris toute nouvelle vague importante, il est impossible de déterminer avec certitude tous les impacts futurs découlant de la crise sanitaire sur les résultats d'exploitation. Par conséquent, les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne doivent pas être considérés nécessairement comme représentatifs des résultats d'un exercice financier complet.

## SECTEURS D'ACTIVITÉS

Au début du présent exercice, la direction a apporté des modifications à la structure de gestion de la Société. À la suite de ces changements, les activités de la division TVA Films, anciennement présentées dans le secteur Télédiffusion, ont été regroupées avec les activités existantes de distribution du secteur Production et distribution. L'information financière des périodes comparatives a été retraitée pour tenir compte de cette nouvelle présentation.

Les activités de la Société se composent des secteurs suivants :

- **Le secteur Télédiffusion** inclut les activités du Réseau TVA, des services spécialisés, la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques télévisuelles ainsi que les activités de production commerciale et d'édition sur mesure notamment par l'entremise de sa filiale Communications Qolab inc. (« **Qolab** »).
- **Le secteur Services cinématographiques et audiovisuels (« MELS »)**, par le biais des filiales Mels Studios et Postproduction s.e.n.c. et MELS Doublage inc., inclut les activités de services de location de studios, de mobiles et d'équipements, les activités de doublage et de vidéodescription (« **services d'accessibilité média** ») ainsi que les services de postproduction, de production virtuelle et d'effets visuels.
- **Le secteur Magazines**, par l'entremise de sa filiale TVA Publications inc., comprend les activités d'édition de magazines dans des domaines variés incluant les arts, le spectacle, la télévision, la mode et la décoration ainsi que la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques liées aux magazines.
- **Le secteur Production et distribution**, par l'entremise des sociétés du groupe Incendo et de la division TVA Films, inclut les activités de production et de distribution d'émissions de télévision, de films et de téléséries destinés au marché mondial.

## MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES IFRS

Pour évaluer son rendement financier, la Société utilise certaines mesures qui ne sont pas calculées selon, ni ne sont reconnues par les IFRS. La méthode de calcul des mesures financières hors IFRS de la Société peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises et, par conséquent, les mesures financières qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres entreprises.

### BAIIA ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net (la perte nette) conformément aux IFRS, comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement, les charges financières, les frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres, les impôts sur le bénéfice (recouvrement d'impôts) et la part de la perte (du bénéfice) dans les entreprises associées. Le BAIIA ajusté, tel que défini ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'activités qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses différents secteurs d'activités. En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. La définition du BAIIA ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente le rapprochement du BAIIA ajusté avec le bénéfice net (la perte nette) divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés de la Société.

**Tableau 1**  
**Rapprochement du BAIIA ajusté présenté dans ce rapport avec le bénéfice net (la perte nette) divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés**  
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :				
Télédiffusion	14 067	\$ 21 624	\$ (1 550)	\$ 24 326
Services cinématographiques et audiovisuels	2 585	10 565	8 601	18 106
Magazines	1 222	2 048	3 308	5 569
Production et distribution	49	1 222	1 113	3 521
Éléments intersectoriels	272	45	237	83
	18 195	35 504	11 709	51 605
Amortissement	7 446	8 136	22 528	24 338
Charges financières	64	649	658	2 055
Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres	49	20	182	182
Impôts sur le bénéfice (recouvrement d'impôts)	2 842	7 587	(2 817)	7 181
Part de la perte (du bénéfice) dans les entreprises associées	195	111	(217)	(552)
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>7 599</b>	<b>\$ 19 001</b>	<b>\$ (8 625)</b>	<b>\$ 18 401</b>

## ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

### Comparaison des troisièmes trimestres 2022 et 2021

**Revenus** de 130 519 000 \$, en baisse de 20 184 000 \$ (-13,4 %).

- Diminution dans tous les secteurs d'activités, soit Services cinématographiques et audiovisuels (10 766 000 \$ ou -38,4 % des revenus du secteur), Télédiffusion (6 517 000 \$ ou -5,9 %), Production et distribution (1 792 000 \$ ou -35,3 %) et Magazines (1 685 000 \$ ou -14,5 %).

**BAIIA ajusté** de 18 195 000 \$, en baisse de 17 309 000 \$ (-48,8 %).

- Écart défavorable dans tous les secteurs, soit Services cinématographiques et audiovisuels (7 980 000 \$ ou -75,5 %), Télédiffusion (7 557 000 \$ ou -34,9 %), Production et distribution (1 173 000 \$ ou -96,0 %) et Magazines (826 000 \$ ou -40,3 %).

**Bénéfice net attribuable aux actionnaires** de 7 623 000 \$ (0,18 \$ par action de base), comparativement à un bénéfice net attribuable aux actionnaires de 19 010 000 \$ (0,44 \$ par action de base) pour la même période de 2021. Cet écart défavorable de 11 387 000 \$ (-0,26 \$ par action de base) s'explique essentiellement par :

- la baisse de 17 309 000 \$ du BAIIA ajusté;  
partiellement contrebalancée par :
- l'écart favorable de 4 745 000 \$ au niveau des impôts sur le bénéfice;
- l'écart favorable de 690 000 \$ au niveau de la charge d'amortissement; et
- l'écart favorable de 585 000 \$ au niveau des charges financières.

**Charge d'amortissement** de 7 446 000 \$, soit une baisse de 690 000 \$ qui s'explique essentiellement par la baisse de la charge d'amortissement associée à des équipements techniques, à des améliorations locatives ainsi qu'à des actifs liés au droit d'utilisation d'immeubles complètement amortis.

**Charges financières** de 64 000 \$, en baisse de 585 000 \$ découlant principalement d'écarts favorables au niveau des intérêts liés aux régimes à prestations définies ainsi qu'au niveau du gain de change comptabilisé au cours du troisième trimestre 2022 par rapport à celui comptabilisé au cours de la période correspondante de 2021.

**Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres** de 49 000 \$ pour le troisième trimestre de 2022 comparativement à 20 000 \$ pour la période correspondante de 2021.

- Au cours de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2022, la Société a comptabilisé un montant net de 49 000 \$ dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels découlant principalement de la réduction de postes et de la mise en place de mesures de réduction de coûts (16 000 \$ au niveau consolidé pour la période correspondante de 2021 dont 68 000 \$ dans le secteur Télédiffusion ainsi qu'un renversement de charge net de 52 000 \$ dans le secteur Magazines).

**Impôts sur le bénéfice** de 2 842 000 \$ (taux d'imposition effectif de 26,7 %) au cours du troisième trimestre 2022, comparativement à 7 587 000 \$ (taux d'imposition effectif de 28,4 %) à la même période de 2021, soit un écart favorable de 4 745 000 \$ qui s'explique principalement par l'incidence de la baisse du bénéfice imposable à des fins fiscales. Le taux effectif plus élevé par rapport au taux statutaire de 26,5 % pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2021 s'explique principalement par un ajustement d'impôts relativement à une année antérieure. Les taux d'imposition effectifs sont calculés en considérant seulement les éléments imposables et déductibles.

**Part de la perte dans les entreprises associées** de 195 000 \$ au troisième trimestre 2022, comparativement à une perte de 111 000 \$ pour le trimestre correspondant de 2021, soit un écart défavorable de 84 000 \$ qui s'explique par la baisse des résultats financiers d'une entreprise associée dans le domaine de la télévision.

### **Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et 2021**

**Revenus** de 422 485 000 \$, en baisse de 28 448 000 \$ (-6,3 %).

- Diminution dans tous les secteurs d'activités, soit Télédiffusion (13 290 000 \$ ou -3,8 % des revenus du secteur), Services cinématographiques et audiovisuels (9 047 000 \$ ou -14,1 %), Magazines (3 665 000 \$ ou -10,9 %) ainsi que Production et distribution (3 022 000 \$ ou -20,5 %).

**BAIIA ajusté** de 11 709 000 \$, soit un écart défavorable de 39 896 000 \$.

- Écart défavorable dans tous les secteurs, soit Télédiffusion (25 876 000 \$), Services cinématographiques et audiovisuels (9 505 000 \$ ou -52,5 %), Production et distribution (2 408 000 \$ ou -68,4 %) ainsi que Magazines (2 261 000 \$ ou -40,6 %).

**Perte nette attribuable aux actionnaires** de 8 605 000 \$ (-0,20 \$ par action de base) au cours des neuf premiers mois de 2022, comparativement à un bénéfice net attribuable aux actionnaires de 18 409 000 \$ (0,43 \$ par action de base) pour la même période de 2021. Cet écart défavorable de 27 014 000 \$ (-0,63 \$ par action de base) s'explique essentiellement par :

- la baisse de 39 896 000 \$ du BAIIA ajusté;  
partiellement contrebalancée par :
- l'écart favorable de 9 998 000 \$ au niveau du recouvrement d'impôts et des impôts sur le bénéfice;
- l'écart favorable de 1 810 000 \$ au niveau de la charge d'amortissement; et
- l'écart favorable de 1 397 000 \$ au niveau des charges financières.

**Charge d'amortissement** de 22 528 000 \$, soit une baisse de 1 810 000 \$ qui s'explique essentiellement par les mêmes éléments que ceux mentionnés dans la comparaison des troisièmes trimestres 2022 et 2021.

**Charges financières** de 658 000 \$, soit une baisse de 1 397 000 \$ découlant principalement d'un écart favorable au niveau des intérêts liés aux régimes à prestations définies et de la comptabilisation d'un gain de change pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2022 alors qu'une perte de change avait été comptabilisée au cours de la période correspondante de 2021.

**Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres** de 182 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2022 ainsi que pour la période correspondante de 2021.

- La Société a enregistré un montant net de 164 000 \$ au cours des neuf premiers mois de 2022 découlant principalement de la réduction de postes et de la mise en place de mesures de réduction de coûts, dont 102 000 \$ dans le secteur Télédiffusion et 49 000 \$ dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels (394 000 \$ pour la période correspondante de 2021 dont 729 000 \$ dans le secteur Télédiffusion et un renversement de charge net de 342 000 \$ dans le secteur Magazines).
- Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2022, la Société a comptabilisé un renversement de charge de 587 000 \$ en lien avec la réévaluation de la contrepartie conditionnelle pour l'acquisition des sociétés du groupe Incendo (un renversement de charge de 49 000 \$ pour la période correspondante de 2021) ainsi qu'une charge de dépréciation de 622 000 \$ liée à la valeur de son placement dans une entreprise associée du secteur Magazines.

- Au cours des neuf premiers mois de 2021, la Société avait également comptabilisé un gain sur radiation d'obligations locatives de 94 000 \$ à la suite d'une libération anticipée de certains espaces immobiliers.

**Recouvrement d'impôts** de 2 817 000 \$ (taux d'imposition effectif de 24,2 %) pour les neuf premiers mois de 2022, comparativement à des impôts sur le bénéfice de 7 181 000 \$ (taux d'imposition effectif de 28,7 %) à la même période de 2021, soit un écart favorable de 9 998 000 \$ qui s'explique principalement par l'incidence de la réalisation d'une perte déductible à des fins fiscales pour les neuf premiers mois de 2022 alors qu'un bénéfice imposable avait été réalisé au cours de la période correspondante de 2021. Le taux effectif moins élevé par rapport au taux statutaire de 26,5 % pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2022 s'explique, entre autres, par l'écart permanent découlant de la charge de dépréciation liée à la juste valeur d'un placement ainsi que par la comptabilisation d'impôts étrangers. Le taux effectif plus élevé par rapport au taux statutaire de 26,5 % pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021 s'explique principalement par un ajustement d'impôts relativement à une année antérieure. Les taux d'imposition effectifs sont calculés en considérant seulement les éléments imposables et déductibles.

**Part du bénéfice dans les entreprises associées** de 217 000 \$ au cours des neuf premiers mois de 2022, comparativement à 552 000 \$ pour la période correspondante de 2021, soit un écart défavorable de 335 000 \$ qui s'explique par le même élément que celui mentionné dans la comparaison des troisièmes trimestres 2022 et 2021.

## **ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS**

### **Télédiffusion**

#### **Comparaison des troisièmes trimestres 2022 et 2021**

**Revenus** de 104 601 000 \$, soit une diminution de 6 517 000 \$ (-5,9 %), principalement attribuable à :

- la baisse de 15,8 % des revenus des chaînes spécialisées dont des baisses de 32,7 % des revenus publicitaires et de 7,4 % des revenus d'abonnement provenant en grande partie de la chaîne « TVA Sports » dont les revenus avaient été alimentés par la présence des Canadiens de Montréal jusqu'à la finale de la Coupe Stanley en 2021; et
- la baisse de 8,2 % des revenus publicitaires du Réseau TVA bien que les revenus numériques aient poursuivi leur croissance avec une hausse de 6,0 %;

contrebalancées en partie par :

- l'augmentation de 128,2 % des revenus de contenu du Réseau TVA découlant d'un ajustement rétroactif ayant servi à bonifier la programmation du Réseau; et
- la hausse de 10,1 % des revenus de Qolab découlant d'une croissance du volume d'activités qui se poursuit pour les services de création publicitaire et de production commerciale.

## Statistiques d'écoute du marché francophone

**Tableau 2**

### Statistiques d'écoute du marché francophone

(Parts de marché en %)

Troisième trimestre 2022 vs Troisième trimestre 2021			
	2022	2021	Écart
<b>Chaînes généralistes francophones :</b>			
TVA	23,5	23,0	0,5
SRC	12,1	14,6	-2,5
noovo	5,8	5,6	0,2
	41,4	43,2	-1,8
<b>Chaînes spécialisées et payantes francophones :</b>			
TVA	16,6	15,2	1,4
Bell Média	13,4	12,9	0,5
Corus	6,2	5,5	0,7
SRC	6,1	5,7	0,4
Autres	5,5	5,1	0,4
	47,8	44,4	3,4
<b>Total chaînes anglophones et autres :</b>	<b>10,8</b>	12,4	-1,6
<b>Groupe TVA</b>	<b>40,1</b>	38,2	1,9

Source : Numeris - Québec franco, 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre, 1-d, 2h-2h, t2+.

Pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2022, les parts de marché de Groupe TVA ont augmenté de 1,9 part par rapport à la période correspondante de 2021, passant de 38,2 parts à 40,1 parts.

Les parts de marché combinées des services spécialisés de Groupe TVA ont été de 16,6 parts pour le troisième trimestre de 2022 comparativement à 15,2 parts pour la même période de 2021, soit une augmentation de 1,4 part. La chaîne « addik<sup>TV</sup> » a connu une croissance exceptionnelle de 1,0 part, la chaîne « Zeste » une croissance de 0,3 part alors que les chaînes « Casa » et « MOI ET CIE » ont connu une hausse de 0,2 part chacune. La chaîne de nouvelles et d'affaires publiques « LCN » a également connu une augmentation de 0,2 part et conserve le titre de la chaîne spécialisée la plus écoutée au Québec. La chaîne « TVA Sports » a connu un recul de 0,3 part de marché par rapport au trimestre correspondant, lequel avait profité de la bonne performance des Canadiens de Montréal jusqu'à la finale de la Coupe Stanley dans le contexte de la pandémie qui avait modifié le calendrier de diffusion des séries de la Ligue nationale de hockey (« LNH »). Les chaînes « Prise 2 » et « Yoopa » ont quant à elles connu des reculs de 0,1 part chacune.

Le Réseau TVA demeure en tête des stations généralistes avec ses 23,5 parts de marché, en augmentation de 0,5 part par rapport au troisième trimestre de 2021, soit plus que les parts de marché réunies de ses deux principaux concurrents généralistes. La Société a diffusé, au cours du troisième trimestre 2022, 17 des 30 émissions les plus regardées au Québec dont trois qui se sont hissées au top 5. Parmi celles-ci, notons *Chanteurs masqués* qui s'est hissée en première position avec un auditoire moyen de près de 1,7 million de téléspectateurs ainsi que la nouvelle quotidienne *Indéfendable* qui s'est démarquée avec un auditoire moyen de plus de 1,5 million de téléspectateurs.



**BAIIA ajusté** de 14 067 000 \$, soit une variation défavorable de 7 557 000 \$ (-34,9 %), expliquée principalement par :

- la baisse de rentabilité du Réseau TVA découlant essentiellement de la baisse des revenus publicitaires combinée à la hausse de 15,0 % de ses charges d'exploitation, attribuable à des coûts plus élevés en contenu;
- la diminution de 28,5 % du BAIIA ajusté des chaînes spécialisées de divertissement provenant essentiellement de « Zeste », « Évasion » et « Casa » qui ont connu une baisse de leurs revenus publicitaires telle que mentionnée ci-haut; et
- la diminution de 46,2 % du BAIIA ajusté de « LCN » résultant d'une baisse des revenus publicitaires jumelée à des dépenses accrues au niveau du contenu ainsi qu'au niveau des frais de publicité et promotion.

Quant à « TVA Sports », la baisse de 39,3 % de ses charges d'exploitation a permis de compenser la baisse de ses revenus. Cette diminution importante des coûts découle du fait que la chaîne avait dû absorber des coûts de contenu plus élevés en 2021 à la suite de la diffusion de la finale de la Coupe Stanley au cours du troisième trimestre.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Télédiffusion (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté, passant de 80,5 % pour le troisième trimestre 2021 à 86,6 % pour la même période de 2022. Cette hausse provient essentiellement de la diminution des revenus du secteur.

#### **Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et 2021**

**Revenus** de 340 908 000 \$, soit une diminution de 13 290 000 \$ (-3,8 %), principalement attribuable à :

- la baisse de 10,0 % des revenus des chaînes spécialisées, notamment des baisses de 20,1 % et de 4,1 % respectivement au niveau des revenus publicitaires et des revenus d'abonnement provenant principalement de la chaîne « TVA Sports » qui représente 80,1 % et 58,1 % de ces baisses respectives;
- la baisse de 2,2 % des revenus publicitaires du Réseau TVA, malgré une hausse de 24,4 % des revenus numériques, et
- la baisse des droits de retransmission du signal dans les régions éloignées pour le Réseau TVA alors que le deuxième trimestre de 2021 avait bénéficié d'un ajustement rétroactif favorable à cet égard;

contrebalancées en partie par :

- l'augmentation des revenus provenant des commandites à la production et autres revenus de contenu découlant d'un ajustement rétroactif et de revenus de commandites supplémentaires ayant servi à bonifier la programmation du Réseau TVA; et
- la hausse des revenus de Qolab découlant d'un volume d'activités plus élevé tel que mentionné dans la comparaison des troisièmes trimestres 2022 et 2021.

**BAIIA ajusté négatif** de 1 550 000 \$, soit une variation défavorable de 25 876 000 \$, expliquée principalement par :

- la baisse de rentabilité du Réseau TVA découlant essentiellement d'une hausse de 22,5 % de ses charges d'exploitation compte tenu de la bonification des investissements en contenu qui se sont reflétés dans l'ensemble de la programmation, notamment dans les grands variétés et séries de fictions, ainsi qu'au niveau du service de l'information;
- la baisse du BAIIA ajusté des chaînes spécialisées, autres que « TVA Sports », surtout attribuable à l'impact de la baisse de 5,1 % de leurs revenus; et

- la baisse du BAIIA ajusté de Qolab découlant d'une marge moins élevée réalisée sur les projets livrés au cours des neuf premiers mois de 2022 comparativement à la période correspondante de 2021 alors que l'entité avait bénéficié de la Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC ») dans le contexte de la crise sanitaire pour le premier semestre de 2021;

contrebalancées en partie par :

- l'amélioration du BAIIA ajusté négatif de « TVA Sports » attribuable à une baisse de 23,3 % de ses charges d'exploitation, une situation qui a largement compensé la baisse de ses revenus et qui s'explique par la modification du calendrier de diffusion de la saison 2020-2021 de la LNH, dans le contexte de la pandémie, qui avait engendré des frais importants pour la période comparative de 2021, ainsi qu'à la diffusion de l'Euro 2020 au deuxième trimestre 2021.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Télédiffusion (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté, passant de 93,1 % pour les neuf premiers mois de 2021 à 100,5 % pour la même période de 2022. Cette augmentation provient de la diminution des revenus et de la hausse des charges d'exploitation.

## Services cinématographiques et audiovisuels

### Comparaison des troisièmes trimestres 2022 et 2021

**Revenus** de 17 304 000 \$, soit une diminution de 10 766 000 \$ (-38,4 %), principalement attribuable à baisse du volume d'activités pour l'ensemble des activités du secteur, à l'exception des services de postproduction. Notons les variations suivantes :

- la baisse de 52,7 % des revenus de location de studios, de mobiles et d'équipements alors que la Société avait accueilli dans ses studios, au trimestre comparable de 2021, la méga-production *Transformers* des studios *Paramount*;
- la baisse de 68,5 % des revenus liés aux activités d'effets visuels;
- la baisse de 92,5 % des revenus de production virtuelle; et
- la baisse de 14,9 % des revenus de services d'accessibilité média;

contrebalancées en partie par :

- la hausse de 7,4 % des revenus de postproduction.

**BAIIA ajusté** de 2 585 000 \$, soit une baisse de 7 980 000 \$ (-75,5 %), expliquée principalement par :

- la baisse de 71,6 % du BAIIA ajusté généré par les services de location de studios, de mobiles et d'équipements provenant essentiellement de l'écart défavorable au niveau des revenus; et
- la baisse de rentabilité des services d'effets visuels et de production virtuelle découlant de la baisse des volumes d'activités pour ces services;

contrebalancées en partie par :

- l'augmentation de la rentabilité des activités de postproduction, un service en forte demande.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Services cinématographiques et audiovisuels (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté, passant de 62,4 % pour le troisième trimestre 2021 à 85,1 % pour le troisième trimestre 2022. Cette augmentation provient essentiellement de la diminution des revenus.

## **Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et 2021**

**Revenus** de 54 989 000 \$, soit une diminution de 9 047 000 \$ (-14,1 %), principalement attribuable à :

- la baisse de 24,3 % des revenus de location de studios, de mobiles et d'équipes, expliquée par le même élément que celui mentionné dans la comparaison des troisièmes trimestres 2022 et 2021;
- la diminution de 36,0 % des revenus liés aux activités d'effets visuels découlant d'un volume d'activités moindre; et
- la baisse de 49,7 % des revenus liés aux services de production virtuelle découlant également d'un volume d'activités moins élevé;

contrebalancées en partie par :

- la hausse de 13,1 % des revenus de postproduction.

**BAIIA ajusté** de 8 601 000 \$, soit une baisse de 9 505 000 \$ (-52,5 %), expliquée principalement par :

- la diminution de 44,3 % du BAIIA ajusté généré par les activités de location de studios, de mobiles et d'équipements, expliquée par la baisse du volume d'activités dont l'absence d'une production d'envergure; et
- la baisse de rentabilité des activités d'effets visuels expliquée essentiellement par le même élément que celui mentionné dans la comparaison des troisièmes trimestres 2022 et 2021;

contrebalancées en partie par :

- l'augmentation de la rentabilité des activités de postproduction et des activités de production virtuelle.

**Analyse de la relation coûts/revenus** : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Services cinématographiques et audiovisuels (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté, passant de 71,7 % pour les neuf premiers mois de 2021 à 84,4 % pour la période correspondante de 2022. Cette augmentation provient essentiellement de la baisse des revenus.

## **Magazines**

### **Comparaison des troisièmes trimestres 2022 et 2021**

**Revenus** de 9 945 000 \$, soit une baisse de 1 685 000 \$ (-14,5 %), essentiellement attribuable à :

- la baisse de 34,6 % de l'aide provenant du Fonds du Canada pour les périodiques (« FCP ») compte tenu de la cessation de la bonification de la subvention reçue dans le contexte de la crise sanitaire et du changement amorcé dans la méthode d'attribution des subventions provenant de son programme régulier depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021 tels que décrits ci-dessous, entraînant une diminution de l'aide dont a bénéficié la Société;
- la baisse de 11,5 % des revenus en kiosque, affectant principalement la catégorie « Artistiques »; et
- la baisse de 8,6 % des revenus d'abonnement, affectant autant les catégories « Mensuels » qu'« Artistiques ».

### **Fonds du Canada pour les périodiques**

Le 1<sup>er</sup> avril 2010, le gouvernement canadien a instauré le FCP qui offre une aide financière aux industries canadiennes des magazines et des journaux non quotidiens afin qu'elles puissent continuer à produire et à diffuser du contenu canadien. En 2020, ce programme a été bonifié pour la période de référence de 12 mois débutant le 1<sup>er</sup> avril de cette

même année, une mesure d'aide gouvernementale ponctuelle et additionnelle offerte afin d'aider les entreprises de cette industrie à faire face à la crise sanitaire et résultant en la bonification de 25 % de la subvention reçue pour cette même période de référence. En 2021, ce programme a été reconduit pour une période de 12 mois résultant en la bonification de 14 % de la subvention reçue pour la période de référence du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022. En 2020, le ministre du Patrimoine canadien a également annoncé la modernisation de ce fonds avec l'objectif de mettre davantage l'accent sur la création de contenu canadien, un changement prenant effet pour le cycle de subventions débutant le 1<sup>er</sup> avril 2021 et prévoyant une période de transition de cinq ans, à la fin de laquelle les changements apportés au programme seront tous en vigueur. Compte tenu que l'ancienne méthode d'attribution des subventions était davantage axée sur la diffusion des titres, ce changement a et aura un impact sur le montant d'aide gouvernementale dont bénéficie ce secteur d'activités et provenant de ce programme régulier. L'ensemble de l'aide reliée à ce fonds est entièrement enregistré à titre de revenus et représente 19,3 % des revenus du secteur pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2022 (25,3 % pour la période correspondante de 2021).

**BAIIA ajusté** de 1 222 000 \$, soit une baisse de 826 000 \$ (-40,3 %), expliquée principalement par :

- la baisse des revenus telle qu'expliquée ci-dessus;

contrebalancée en partie par :

- des économies au niveau des frais d'impression découlant de la renégociation de notre entente d'impression ainsi que d'un ajustement rétroactif favorable en ce qui a trait aux frais de recyclage d'Éco Entreprises Québec (« EEQ »).

**Analyse de la relation coûts/revenus** : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Magazines (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté et représentent 87,7 % pour le troisième trimestre de 2022 contre 82,4 % pour la même période de 2021. Cette hausse provient essentiellement de la diminution plus importante des revenus que la baisse des charges d'exploitation.

### **Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et 2021**

**Revenus** de 29 980 000 \$, soit une baisse de 3 665 000 \$ (-10,9 %), principalement attribuable à :

- la baisse de 24,6 % de l'aide provenant du FCP compte tenu du changement dans la méthode d'attribution des subventions provenant de son programme régulier depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021 ainsi que de la cessation de la bonification de la subvention reçue dans le contexte de la crise sanitaire depuis le deuxième trimestre de 2022, tels qu'expliqués ci-dessus;
- la baisse de 10,8 % des revenus en kiosque principalement pour la catégorie « Artistiques »; et
- la baisse de 8,0 % des revenus d'abonnement, principalement pour la catégorie « Mensuels »;

contrebalancées en partie par :

- la hausse de 4,1 % des revenus publicitaires.

**BAIIA ajusté** de 3 308 000 \$, soit une baisse de 2 261 000 \$ (-40,6 %), expliquée principalement par les mêmes éléments que ceux mentionnés dans la comparaison des troisièmes trimestres 2022 et 2021 de même que par la constatation, au deuxième trimestre 2022, d'un ajustement rétroactif favorable au niveau des frais d'impression en lien avec la renégociation de notre entente d'impression, par des économies au niveau des frais d'abonnement et des frais de vente en kiosque, contrebalancés en partie par l'augmentation des coûts de rémunération découlant, entre autres, du fait que pendant le premier semestre de 2021, le secteur avait pu bénéficier de la SSUC.

**Analyse de la relation coûts/revenus** : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Magazines (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté et représentent 89,0 % pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2022 contre 83,4 % pour la même période de 2021. Cette augmentation s'explique principalement par la diminution plus importante des revenus que la baisse des charges d'exploitation.

## Production et distribution

### Comparaison des troisièmes trimestres 2022 et 2021

**Revenus** de 3 279 000 \$, soit une diminution de 1 792 000 \$ (-35,3 %), principalement attribuable à la baisse des revenus de distribution à l'international principalement pour les productions de tiers, mais également pour les films produits par Incendo. Rappelons qu'au cours des deux dernières années, le contexte de la pandémie a eu pour effet de décaler le cycle de production et livraison des nouveaux films. Pour 2022, la livraison des films produits dans l'année en cours se réalisera au cours des prochains mois.

Les activités reliées à la distribution de films produits par Incendo représentent 69,8 % des revenus de ce secteur pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2022 alors qu'elles représentaient 55,8 % pour la période correspondante de 2021.

**BAIIA ajusté** de 49 000 \$, soit une variation défavorable de 1 173 000 \$ (-96,0 %), expliquée principalement par la marge brute totale moins élevée pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2022 et provenant essentiellement des activités de distribution à l'international.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Production et distribution (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté et représentent 98,5 % pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2022 contre 75,9 % pour la même période de 2021. Cette hausse s'explique principalement par la diminution plus importante des revenus que la baisse des charges d'exploitation.

### Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et 2021

**Revenus** de 11 715 000 \$, soit une diminution de 3 022 000 \$ (-20,5 %), principalement attribuable à :

- la diminution du nombre de livraisons de films produits par Incendo à l'international;
- contrebalancée en partie par :
- les activités de distribution canadienne, notamment la livraisons d'un film supplémentaire produit par Incendo par rapport à la période correspondante de 2021.

Les activités reliées à la distribution de films produits par Incendo représentent 60,4 % des revenus de ce secteur pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2022 alors qu'elles représentaient 63,4 % pour la période correspondante de 2021.

**BAIIA ajusté** de 1 113 000 \$, soit une diminution de 2 408 000 \$ (-68,4 %), expliquée principalement par :

- une marge brute moins élevée en ce qui a trait à la distribution à l'international; et
- l'augmentation des frais administratifs, notamment en ce qui a trait à la rémunération et à la baisse des subventions reçues, tant au niveau de la SSUC que de la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer qui avaient été comptabilisées au premier semestre de 2021;

contrebalancées en partie par :

- une marge brute plus élevée en ce qui a trait à la distribution canadienne.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Production et distribution (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté et représentent 90,5 % pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2022 contre 76,1 % pour la même période de 2021. Cette hausse s'explique principalement par la baisse des revenus.

## Acquisition des actions des sociétés du groupe Incendo (« Acquisition d'Incendo »)

Le 1<sup>er</sup> avril 2019, en vertu d'une entente conclue le 22 février 2019, la Société a procédé à l'acquisition des actions des sociétés faisant partie du groupe Incendo, qui exerce des activités de production et de distribution d'émissions de télévision de grande qualité, destinées au marché mondial. Le prix d'achat était assujéti à des ajustements liés à l'atteinte de conditions financières au cours des trois années suivant la date d'acquisition. La contrepartie conditionnelle a été évaluée à 1 739 000 \$ à cette même date, selon l'estimation de la valeur actualisée des ajustements conditionnels futurs. Cette valeur actualisée est fondée sur des données d'entrée importantes qui ne sont pas des données de marché observables, sur des hypothèses ainsi que sur une fourchette de probabilités d'atteinte de conditions financières. La contrepartie conditionnelle a fait l'objet d'une réévaluation en 2020, au cours du premier trimestre 2021 ainsi qu'au cours du deuxième trimestre 2022 (voir la comparaison des neuf premiers mois de 2022 et 2021 au niveau des « Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres » de la section « Analyse des résultats consolidés » ci-dessus). La Société a effectué un premier paiement de 3 519 000 \$ au cours du quatrième trimestre de 2020 ainsi qu'un deuxième paiement de 3 750 000 \$ au cours du deuxième trimestre de 2022 en lien avec le solde à payer comptabilisé à la date d'acquisition ainsi qu'un premier paiement de 606 000 \$ au cours du premier trimestre de 2021 et un deuxième paiement de 2 573 000 \$ au cours du troisième trimestre de 2022 en lien avec la contrepartie conditionnelle.

## **FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE**

Les flux de trésorerie de la Société liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement sont résumés dans le tableau 3 suivant :

**Tableau 3**  
**Résumé des flux de trésorerie de la Société**  
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les		Neuf mois terminés les	
	30 septembre		30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(1 824) \$	21 590 \$	(9 103) \$	5 180 \$
Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels	(4 026)	(4 834)	(17 062)	(13 071)
Acquisitions d'entreprises	(2 573)	-	(6 323)	(606)
Dividendes aux actionnaires sans contrôle	(1 150)	-	(1 150)	-
Autres	(322)	(653)	(1 859)	(2 407)
<b>(Augmentation) remboursement de la dette nette</b>	<b>(9 895) \$</b>	<b>16 103 \$</b>	<b>(35 497) \$</b>	<b>(10 904) \$</b>
	<b>30 septembre 2022</b>		<b>31 décembre 2021</b>	
<b>Situation à la fin :</b>				
Découvert bancaire		<b>8 620 \$</b>		- \$
Dette échéant à court terme		<b>33 676</b>		11 980
Moins : espèces		-		(5 181)
<b>Dette nette</b>		<b>42 296 \$</b>		<b>6 799 \$</b>

## Activités d'exploitation

**Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation** en baisse de 23 414 000 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2022 par rapport à la période correspondante de 2021. Cet écart est principalement dû à la baisse du BAIIA ajusté de 17 309 000 \$ ainsi qu'à la variation nette défavorable de 9 697 000 \$ au niveau des actifs et passifs d'exploitation, notamment un écart défavorable au niveau des créditeurs, charges à payer et provisions, contrebalancé en partie par un écart favorable au niveau des débiteurs. Ces écarts défavorables ont été contrebalancés en partie par un écart favorable au niveau de la charge d'impôts exigibles.

**Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation** en baisse de 14 283 000 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2022 par rapport à la période correspondante de 2021 principalement dû à la baisse du BAIIA ajusté de 39 896 000 \$, contrebalancée en partie par la variation nette favorable de 16 069 000 \$ au niveau des actifs et passifs d'exploitation, notamment des écarts favorables au niveau des débiteurs, du contenu audiovisuel ainsi que des actifs et passifs d'impôts exigibles, contrebalancés en partie par des écarts défavorables au niveau des créditeurs, charges à payer et provisions ainsi que des droits de contenu à payer, de même que par un écart favorable au niveau de la charge d'impôts exigibles.

**Fonds de roulement** de 52 121 000 \$ au 30 septembre 2022 comparativement à un fonds de roulement de 75 548 000 \$ au 31 décembre 2021. Cet écart défavorable de 23 427 000 \$ est principalement attribuable à la baisse des débiteurs ainsi qu'à l'augmentation de la dette échéant à court terme et du découvert bancaire, contrebalancées en partie par la baisse des créditeurs, charges à payer et provisions ainsi que des droits de contenu à payer.

## Activités d'investissement

**Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels** de 4 026 000 \$ pour le troisième trimestre de 2022, comparativement à 4 834 000 \$ pour la même période de 2021, soit une baisse de 808 000 \$ (-16,7 %). Cette baisse s'explique essentiellement par un nombre moins important de projets en cours par rapport au trimestre comparable ainsi que par des investissements dans les équipements de production virtuelle qui avaient été effectués au troisième trimestre de 2021.

**Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels** de 17 062 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2022, comparativement à 13 071 000 \$ pour la même période de 2021, soit une hausse de 3 991 000 \$ (30,5 %). Cette hausse s'explique essentiellement par les coûts associés au projet MELS 4.

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2022, en plus du projet MELS 4, la Société a procédé au remplacement de certains équipements techniques nécessaires aux opérations de diffusion.

**Acquisition d'entreprises** de 2 573 000 \$ au cours de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2022 (Voir « Acquisition d'Incendo » ci-dessus) (nil au cours de la période correspondante de 2021).

**Acquisitions d'entreprises** de 6 323 000 \$ au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2022 (606 000 \$ au cours de la période correspondante de 2021) (Voir « Acquisition d'Incendo » ci-dessus).

**Dividendes aux actionnaires sans contrôle** de 1 150 000 \$ au cours des périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2022 dans le cadre du processus final de liquidation de filiales qui avaient cessé leurs activités dans le domaine de l'édition de magazines.

## Activités de financement

**Dette échéant à court terme** (excluant les frais de financement reportés) de 33 699 000 \$ au 30 septembre 2022, comparativement à 11 989 000 \$ au 31 décembre 2021, soit une hausse de 21 710 000 \$ découlant essentiellement de l'utilisation du crédit rotatif pour financer les activités d'investissement et les activités d'exploitation, notamment le contenu audiovisuel.

## **Situation financière au 30 septembre 2022**

**Liquidités disponibles nettes** de 32 592 000 \$, soit un crédit rotatif disponible et inutilisé de 41 212 000 \$, moins un découvert bancaire de 8 620 000 \$.

Au 30 septembre 2022, la totalité du capital de 33 699 000 \$ était à rembourser sur la dette au cours de la prochaine période de douze mois.

L'échéance moyenne pondérée de la dette de Groupe TVA était d'environ 0,4 année au 30 septembre 2022 (0,1 année au 31 décembre 2021). La dette était constituée en totalité de dette à taux variable au 30 septembre 2022 et au 31 décembre 2021.

La Société dispose d'un crédit rotatif de 75 000 000 \$ venant à échéance le 24 février 2023. Au 30 septembre 2022, les sommes empruntées sur le crédit rotatif représentent une acceptation bancaire de 22 949 000 \$ portant intérêt au taux effectif de 5,10 %, une avance au montant de 10 750 000 \$ portant intérêt au taux effectif de 5,85 % en plus d'une lettre de crédit en circulation d'un montant de 89 000 \$. Au 31 décembre 2021, les sommes empruntées sur le crédit rotatif représentaient une acceptation bancaire de 11 989 000 \$ portant intérêt au taux effectif de 1,85 %, en plus d'une lettre de crédit en circulation d'un montant de 111 000 \$.

Le 15 février 2022, la Société a amendé son crédit rotatif garanti de 75 000 000 \$ afin de proroger son échéance du 24 février 2022 au 24 février 2023 et de modifier certains termes et conditions de ce dernier.

En décembre 2021, Investissement Québec a accordé un prêt non garanti et ne portant pas intérêt au montant maximal de 25 000 000 \$ à Mels Studios et Postproduction s.e.n.c. afin d'appuyer la construction d'un quatrième studio de production. Le prêt comporte certaines clauses restrictives ainsi que des représentations et garanties standards pour ce type de prêt. L'entente octroyée prévoit le remboursement du prêt sur une période de 10 ans incluant un moratoire pour les trois premières années. Au 30 septembre 2022, aucun montant n'avait été déboursé par Investissement Québec relativement à ce prêt.

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie générés sur une base annuelle par les activités d'exploitation poursuivies et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour remplir ses engagements en matière d'investissement en immobilisations, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de paiement d'impôts sur le bénéfice, de remboursement de dettes et d'obligations locatives, de contributions conformément aux régimes de retraite, de rachat d'actions et de dividendes aux actionnaires et pour respecter ses engagements et garanties.

En vertu de sa convention de crédit, la Société est assujettie à certaines restrictions dont le maintien de certains ratios financiers. Au 30 septembre 2022, la Société respectait toutes les conditions relatives à sa convention de crédit.



## Analyse du bilan consolidé au 30 septembre 2022

### Tableau 4

#### Bilans consolidés de Groupe TVA

#### Analyse des principales variations entre les 30 septembre 2022 et 31 décembre 2021

(en milliers de dollars)

	30 septembre 2022	31 décembre 2021	Écart	Principales sources d'explication de l'écart
<b><u>Actifs</u></b>				
Débiteurs	175 472 \$	210 814 \$	(35 342) \$	Impact de l'encaissement de certains comptes à recevoir de sociétés sous contrôle commun.
Contenu audiovisuel à long terme	91 618	72 541	19 077	Impact des investissements accrus dans le contenu audiovisuel et d'acquisitions de films et séries.
Actif au titre des prestations définies	45 844	21 309	24 535	Impact de la comptabilisation d'un gain sur réévaluations des régimes à prestations définies.
<b><u>Passifs</u></b>				
Créditeurs, charges à payer et provisions	101 917 \$	139 149 \$	(37 232) \$	Impact du paiement de certains soldes à des sociétés sous contrôles commun ainsi que du paiement de la somme à payer et de la contrepartie conditionnelle dans le cadre de l'Acquisition d'Incendo.
Dette échéant à court terme	33 676	11 980	21 696	Impact de l'utilisation du crédit rotatif pour financer les activités d'investissement ainsi que les activités d'exploitation, notamment le contenu audiovisuel.

## INFORMATIONS ADDITIONNELLES

### Obligations contractuelles

Au 30 septembre 2022, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation comprenaient les remboursements de capital et d'intérêts sur la dette et les obligations locatives, les paiements pour des contrats d'acquisition de contenu audiovisuel ainsi que des paiements pour les autres engagements contractuels. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 5.

**Tableau 5**

### Obligations contractuelles importantes de Groupe TVA au 30 septembre 2022

(en milliers de dollars)

	Moins d'un an	1-3 ans	3-5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dette échéant à court terme	33 699 \$	- \$	- \$	- \$	33 699 \$
Obligations locatives	2 214	2 891	1 694	1 803	8 602
Paie ment d'intérêts <sup>1</sup>	1 330	479	220	168	2 197
Droits de contenu	256 073	197 399	73 705	1 548	528 725
Autres engagements	22 950	5 424	812	26	29 212
<b>Total</b>	<b>316 266 \$</b>	<b>206 193 \$</b>	<b>76 431 \$</b>	<b>3 545 \$</b>	<b>602 435 \$</b>

<sup>1</sup>Les intérêts sont calculés à partir d'un niveau de dette constant à celui au 30 septembre 2022 et incluent les frais de disponibilité sur le crédit rotatif ainsi que les intérêts sur les obligations locatives.

### Opérations conclues entre sociétés apparentées

La Société a conclu les opérations suivantes avec des sociétés apparentées dans le cours normal de ses activités. Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

Au cours du troisième trimestre 2022, la Société a vendu des espaces publicitaires et du contenu, a enregistré des revenus d'abonnement et a fourni des services de production, de postproduction et autres à des sociétés sous contrôle commun et associées pour un montant global de 31 900 000 \$ (27 465 000 \$ au troisième trimestre 2021).

Pour le troisième trimestre de 2022, la Société a constaté des charges liées à des achats de contenu, à des services de télécommunication, des achats d'espaces publicitaires, de services professionnels, des commissions sur ventes et des services de presse provenant de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et associées pour un total de 21 123 000 \$ (14 337 000 \$ pour le troisième trimestre de 2021).

De plus, au cours du troisième trimestre 2022, la Société a facturé des honoraires de gestion à des sociétés sous contrôle commun pour un montant de 1 323 000 \$ (1 316 000 \$ au troisième trimestre 2021). Ces honoraires sont comptabilisés en réduction des charges d'exploitation.

La Société a également assumé des honoraires de gestion de la société mère pour un montant de 945 000 \$ pour le troisième trimestre de 2022 (855 000 \$ pour le troisième trimestre de 2021).

Au cours des neuf premiers mois de 2022, la Société a vendu des espaces publicitaires et du contenu, a enregistré des revenus d'abonnement et a fourni des services de production, de postproduction et autres à des sociétés sous contrôle commun et associées pour un montant global de 88 879 000 \$ (81 972 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2021).

Pour les neuf premiers mois de 2022, la Société a constaté des charges liées à des achats de contenu, à des services de télécommunication, des achats d'espaces publicitaires, de services professionnels, des commissions sur ventes et des services de presse provenant de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et associées, pour un total de 68 591 000 \$ (44 034 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2021).

De plus, au cours des neuf premiers mois de 2022, la Société a facturé des honoraires de gestion à des sociétés sous contrôle commun pour un montant de 4 206 000 \$ (4 148 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2021).

La Société a également assumé des honoraires de gestion de la société mère pour un montant de 2 835 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2022 (2 565 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2021).

### Capital-actions

Le tableau 6 présente les données du capital-actions de la Société. De plus, 519 503 options d'achat d'actions classe B de la Société étaient en circulation au 13 octobre 2022.

**Tableau 6**  
**Nombre d'actions en circulation au 13 octobre 2022**  
(en actions et en dollars)

	Émises en circulation	Valeur comptable
Actions ordinaires classe A	4 320 000	0,02 \$
Actions classe B	38 885 535	5,33 \$

### Contrôles et procédures de communication de l'information

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers selon les IFRS. Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2022, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui aurait eu ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante n'a été effectuée.

### Renseignements supplémentaires

La Société est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes. Par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie de ces documents, sur demande adressée à la Société ou sur Internet à [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et [www.groupepva.ca](http://www.groupepva.ca).

## Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques peuvent constituer des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre à », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer » ou « croire » ou la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figure la saisonnalité, les risques d'exploitation (y compris les mesures relatives à l'établissement des prix prises par des concurrents et les risques liés à la perte de clients clés dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels ainsi que dans le secteur Production et distribution), les risques liés aux coûts de contenu de la programmation et de production, le risque de crédit, les risques associés à la réglementation gouvernementale, les risques associés à l'aide gouvernementale, aux effets de la conjoncture économique et de la fragmentation du paysage médiatique, les risques liés à la capacité d'adaptation de la Société face à l'évolution technologique rapide et aux nouvelles formes de diffusion ou de stockage, les risques liés aux relations de travail ainsi que les risques liés aux urgences en matière de santé publique, notamment la COVID-19, et toute mesure d'urgence mise en œuvre par le gouvernement.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus, qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs, n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif.

Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et [www.groupetva.ca](http://www.groupetva.ca), y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Société au 27 octobre 2022 et sont sous réserve des changements pouvant survenir après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

Montréal (Québec)

Le 27 octobre 2022

**Tableau 7**  
**SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES**

(en milliers de dollars sauf les montants relatifs aux données par action)

	2022		2021	
	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.
<b>Exploitation</b>				
Revenus	130 519 \$	147 469 \$	144 497 \$	171 901 \$
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif)	18 195 \$	3 235 \$	(9 721) \$	28 678 \$
Bénéfice (perte) net(te) attribuable aux actionnaires	7 623 \$	(3 212) \$	(13 016) \$	12 095 \$
<b>Données par action de base et diluées</b>				
Résultat par action de base et dilué	0,18 \$	(0,07) \$	(0,30) \$	0,28 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	43 206	43 206	43 206	43 206
Nombre moyen pondéré d'actions diluées (en milliers)	43 308	43 206	43 206	43 339
	2021			2020
	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.
<b>Exploitation</b>				
Revenus	150 703 \$	159 422 \$	140 808 \$	147 618 \$
BAIIA ajusté	35 504 \$	13 965 \$	2 136 \$	46 070 \$
Bénéfice (perte) net(te) attribuable aux actionnaires	19 010 \$	3 850 \$	(4 451) \$	27 380 \$
<b>Données par action de base et diluées</b>				
Résultat par action de base et dilué	0,44 \$	0,09 \$	(0,10) \$	0,63 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	43 206	43 206	43 206	43 206
Nombre moyen pondéré d'actions diluées (en milliers)	43 466	43 430	43 206	43 206

- Les secteurs d'activités de la Société subissent les effets du caractère saisonnier de certaines de leurs activités causés, entre autres, par les variations saisonnières des revenus publicitaires, les habitudes de visionnement, de lecture et d'écoute du public, les besoins en services de production des producteurs internationaux et locaux, la demande de contenu de la part des télédiffuseurs mondiaux et les calendriers de livraison afférents. Puisque la Société dépend des ventes de publicité pour une portion importante de ses revenus, ses résultats d'exploitation sont aussi sensibles aux conditions économiques qui prévalent, y compris les changements dans les conditions économiques locales, régionales et nationales, en outre parce qu'ils peuvent affecter les dépenses de publicité.
- Dans le secteur Télédiffusion, les charges d'exploitation varient principalement en fonction des coûts de programmation qui sont directement reliés aux stratégies de programmation et à la diffusion des événements sportifs en direct, alors que dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels, les charges d'exploitation varient en fonction des besoins en services de production des producteurs internationaux et locaux. Dans le secteur Magazines, les charges d'exploitation varient en fonction des sorties de magazines qui peuvent varier d'un trimestre à l'autre alors que dans le secteur Production et distribution, les charges d'exploitation varient en fonction des calendriers de livraison ainsi que des revenus estimatifs futurs.

Par conséquent, les BAIIA ajustés des périodes intermédiaires peuvent varier d'un trimestre à l'autre.